

11 JUIN 2020

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Comme vous le savez, en raison de la crise sanitaire qui a touché le monde entier avec ses nombreuses incertitudes, nos activités ont été malheureusement affectées. Nous étions obligés de reporter l'Université d'été de la régulation programmée initialement du 08 au 12 juin 2020.

Actuellement, la situation par rapport à la pandémie commence à s'améliorer, et nous sommes de nouveau en train de planifier pour nos activités d'après le Covid-19.

A cet effet, nous vous proposons les nouvelles dates de l'Université d'été qui s'étalera sur trois journées, du lundi 21 au mercredi 23 septembre 2020.

L'objectif de la présente initiative est de permettre de réfléchir aux défis de la régulation et d'instituer un rendez-vous périodique sous forme d'Université d'été qui met en relation le monde académique et les praticiens de la régulation qui sont au cœur du métier. Cette première édition aura lieu à Tunis, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Carthage.

Les interventions des participants auront lieu sous différents formats: Conférences, études de cas, discussions interactives, travail en groupes, ... Parmi les sujets abordés figureront notamment :

- Les principes de base de la régulation comme nouveau mode de gouvernance publique ;
- Les garanties d'une régulation indépendante, efficace et pérenne ;
- Les changements des technologies et des usages et leurs conséquences économiques sur les médias ;
- La régulation des médias face à la digitalisation des contenus et de la désinformation ;
- L'articulation avec la co-régulation et l'autorégulation ;
- Le rôle des médias et des régulateurs dans la consolidation de la liberté d'expression, la démocratie et de l'Etat de droit ;
- La garantie de l'intégrité des processus électoraux à l'ère des réseaux sociaux et des plateformes numériques;
- La régulation des contenus (intégrité de l'information, protection des mineurs, protection des consommateurs, discours de haine, diversité culturelle, ...) ;
- L'éducation aux médias ;
- Le futur de la régulation des médias (réseaux sociaux, algorithmes, big data, intelligence artificielle, ...).

Le projet s'adresse principalement au jeune personnel des autorités de régulation des médias du REFRAM, afin de leur fournir les bases conceptuelles de la régulation et de présenter les principaux défis auxquels sont confrontées les autorités de régulation des médias et proposer une mise à jour des outils susceptibles de les aider à y faire face.

Le projet sera ouvert à une trentaine de membres du personnel des autorités de régulation des médias de l'espace francophone (et une dizaine d'étudiants de Facultés/Instituts francophones), sélectionnés sur base d'un dossier de candidature à soumettre à un Comité scientifique de sélection et d'orientation.¹ Un certificat d'excellence sera fourni aux personnes qui auront suivi régulièrement les différents modules de cette Université d'été.

Ce projet est réalisé sous la présidence tunisienne du REFRAM, avec le soutien notamment du Conseil de l'Europe, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'UNESCO.

Je sollicite dès lors votre coopération afin de faire circuler cette information au sein de votre autorité. Concrètement, il est demandé aux candidats qui ont déjà envoyé leurs CV de confirmer leur participation, et pour ceux qui n'ont pas encore candidaté de fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles le candidat souhaite participer à cette Université d'été. Ces éléments doivent être envoyés avant le 25 juin 2020 au plus tard aux adresses suivantes : nouri_lajmi@haica.tn; bouaboura.fethi@gmail.com

Pour rappel, la Présidence du REFRAM prendra en charge les frais de déplacement local et d'hébergement (4 nuitées, du dimanche 20 septembre au mercredi 23 septembre 2020) des candidats retenus.

L'Université d'été est par ailleurs évidemment ouverte à vous-même et aux membres du Conseil de votre autorité qui le souhaitent, sans prise en charge des frais susmentionnés par la Présidence du REFRAM mais en leur accordant toutes les facilités requises sur place.

Dans l'espoir que cette nouvelle initiative suscite l'intérêt au sein de vos autorités, je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma parfaite considération.


Nouri Lajmi

Président de la HAICA

Président en exercice du REFRAM



¹ Ce comité sera composé du Président de la HAICA et Président du REFRAM M. Nouri Lajmi, de la Doyenne de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis Mme Neila Chaabane, et d'un expert indépendant M. Jean-François Furnémont.